



SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD
Campus Cité Scientifique, Avenue P. Langevin,
Bâtiment SN5 (Sciences de la Terre)
F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex - France
<http://sgn.univ-lille.fr>

Villeneuve d'Ascq le : 08/03/2024

Conseil d'Administration

Du vendredi 26 janvier 2024
En visio-conférence
Procès-verbal

Présent(e)s avec voix délibérative : Mmes J. Cuvelier (bibliothécaire-archiviste) et C. Maréchal (secrétaire), MM P. Auguste (président), H. Coulon (vice-président), F. Duchaussois (conseiller), J. Lecomte (conseiller), J.P. Nicollin (trésorier), A. Styza (conseiller), D. Torz (rédacteur-en-chef).

Présent avec voix consultative : M. F. Meilliez (directeur).

Invité: Mr B. Crépin (webmaster)

Absent(e)s excusé(e)s : Mme D. Brice (Présidente d'honneur), Mr B. Poncelet (conseiller).

Ordre du jour : (séance de 17h30 à 20h)

1-Préambule :

- a) Adoption de l'ordre du jour
- b) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de CA

2- Institutionnel :

- a) Adhésions
 - Présentation des nouveaux membres
 - Bilan 2023
 - Radiations, démissions, décès
- b) Préparation de l'Assemblée Générale du 17 février 2024
 - Organisation de l'AG
 - Rapport d'activités (secrétaire)
 - Rapports financiers : compte de résultats 2023 (trésorier)
budget prévisionnel 2024 (trésorier)
 - Rapport moral (président)
 - Rapport éditorial (rédacteur-en-chef)
- c) Cooptation d'un nouvel administrateur
- d) Conventions/ partenariats

3- Activités depuis le dernier CA :

- * 01/12/2023 : « Écho des labos » au SN5 de l'Université de Lille.
- * 11/01/2024 : Réunion à Givet des comités de gestion des RNN de Vireux-Molhain et de la Pointe de Givet.
- * 23/01/2024 : Conférence de presse au CAUE-Nord pour la sortie du dossier « EAU ».
- * 24/01/2024 : Réunion mensuelle de la SSAAL : évolution de la politique des prix.

4- Activités prévisionnelles :

- * 23/02/2024 : la SGN et le CAUE-Nord sont invités à participer à « Février en Sciences ».
- * Samedi 16 mars 2024 : Visite de l'UTAM (Billy-Montigny) et du musée de Lewarde (collections géologiques et paléobotaniques).
 - * En septembre (date à préciser) : Excursion : Le cap Blanc Nez avec F.AMEDRO.
 - * Samedi 25 mai 2024 : Arkéos Douai : Exposition « L'Homme de Néandertal dans son environnement » + visite du parc (matin). Après-midi à préciser encore (visite de terrain : fouilles en cours **ou** Planétarium : exposition météorites et cratères d'impact).

5- Communication :

La lettre d'information.

6- Édition :

Point sur le Tome 31.

7- Fonds documentaire SGN

Proposition d'achat d'un livre sur les ardoisières.

8- Questions diverses :

- 8-a) La préservation du patrimoine géologique : collecte d'échantillons sur sites (roches, minéraux, fossiles).
 - 8-b) Demande de réadhesion à la SGN d'un ancien adhérent démissionnaire.
-

La séance débute à 17h30

1-Préambule

Résolution I-1 : L'ordre du jour est adopté. Le PV du précédent CA est approuvé à l'unanimité.

2-a) Institutionnel – Adhésions.

Depuis le dernier CA, cinq nouvelles candidatures ont été reçues : une personne morale et quatre personnes physiques). Il s'agit de :

- **ADOPTA**, association représentée par son président Mr Jean-Jacques HÉRIN, présentée par F. MEILLIEZ et H. COULON (cotisation et abonnement),
- **Françoise BERGERAT** (Directeur de recherche CNRS /géologue), présentée par F. AMEDRO et F. GRAVELEAU (cotisation seule),
- **Emma CZIEZLAC- JONES** (Doctorante U- Lille), présentée par J. CUVELIER et B. CASCALES – MIÑANA, (cotisation et abonnements gratuits),
- **AZUCENA MOLINA-SOLIS** (Étudiante U-Lille), présentée par P. AUGUSTE et J. CUVELIER, (cotisation et abonnement gratuits),
- **Laurent CORRET** (Directeur de projet/ Ingénieur chimiste), présenté par P. AUGUSTE et J. CUVELIER, (cotisation seule).

- **Bilan 2023** : Le bilan des adhérents à la SGN au jour de ce CA est de 212. Depuis l'AG du 01^{er} mars 2023, et à la date de ce CA, 28 personnes ont adhéré à la SGN. la SGN compte donc actuellement :

- **15 personnes morales parmi lesquelles :**

- 10 cotisations payantes avec abonnement : ACOM France, ADOPTA, APOGEO, BRGM DPSM Nord, CAUE-Nord, CCI Grand-Lille, CDP Constructing, Forum des Sciences, SYMCEA,
- 3 cotisations payantes sans abonnement : APBG Lille, CAUE des Hauts de France, STB Matériaux,
- 1 cotisation offerte : BDE Géosciences Lille,
- 1 cotisation non acquittée depuis 2022 : EEG Développement.

- **197 personnes physiques parmi lesquelles :**

- 1 membre exempté de cotisation (F. ROBASZYNSKI),
- 140 cotisations payantes (dont 9 étudiants) ,
- 17 cotisations gratuites (étudiants bénéficiant de la gratuité de la cotisation et de l'abonnement la première année, ici 2023),
- 39 adhérents n'ayant pas acquitté leur cotisation pour 2022 et 2023.

- **Démissionnaire(s)** : le CA prend acte de la démission de M. SWIALKOWSKI de la SGN en décembre 2023.
- **Décès** : Aucun membre de la SGN n'est décédé en 2023.
- **Radiations** : Parmi les 39 adhérents non à jour de leur cotisation 2023, 6 d'entre eux n'avaient pas réglé également celles de 2021 et 2022, totalisant ainsi trois années de non- cotisation.

En conséquence, le CA se prononce pour la radiation de ces six personnes pour l'année 2024, conformément à l'article 5 des statuts de l'Association.

En résumé, en retirant aux 212 adhérents que la SGN compte à ce jour de CA les 6 adhérents radiés et l'adhérent démissionnaire, la SGN comptabilise au jour de ce CA : 205 adhérents. **C'est ce nombre de 205 adhérents qui sera présenté en AG le 17 février 2024.**

Pour 2024, le message d'appel à cotisation a été envoyé le 13 janvier 2024.

2-b) Préparation de l'Assemblée Générale du 17 février 2024.

Organisation de l'Assemblée Générale :

L'AG se déroulera sur la journée du 17 février 2024 dans les nouveaux locaux du CAUE-Nord. La séance se tiendra en présentiel. La matinée sera une séance statutaire classique avec notamment les différents rapports (moral, activités, financier et éditorial).

Le programme de l'après-midi, comme l'explique F. MEILLIEZ, est en cours de construction. Par suite de la conférence de presse du 23 janvier 2023 au CAUE-Nord pour la présentation du dossier thématique sur l'eau, une réflexion s'est engagée autour d'un travail sur l'outil « Espaces » associé à la base de données SIG (qui est un Système d'Information Géographique). L'objectif étant que cet outil puisse devenir un support de données et de diffusion permanent pour la SGN. Il permettra d'avoir des contacts plus facilement avec les sociétés civiles que celle-ci cherche à joindre, mais aussi d'aller directement à l'échelle de la région Hauts -de- France puisque les cinq départements qui la constituent sont concernés.

Des ateliers ou des interventions seront mis en place, dans des champs différents, qui montreront aussi le travail de collecte d'observations et d'informations et la réalisation d'outils pédagogiques ou de supports de données. Ceux-ci étant partagés pour transmettre les savoirs. Pour exemples : les dossiers pédagogiques réalisés par le groupe de médiation scientifique de la SGN [dirigé par Renée DUCHEMIN] qui sont sur le site de notre Association; ou encore la base de données sur les fossiles de l'AGA, l'Association Géologique Aubeoise présidée par Marc THONON.

F. MEILLIEZ souligne que le lieu où se passe l'AG est lui-même un véritable outil pédagogique, accessible à tout le monde. Le partenariat scientifique et pédagogique établi entre la SGN et le CAUE-Nord est un atout car il permet une reconnaissance de la SGN auprès de l'État (tout projet commun mis en place est porté par le CAUE-Nord qui sera l'interlocuteur direct auprès des services de l'État).

P. AUGUSTE fait remarquer qu'il en est de même pour la DREAL puisqu'au sein de la CRPG (Commission Régionale du Patrimoine Géologique) on note une forte participation de membres de la SGN.

Le programme prévisionnel de l'AG est donc le suivant :

9h15 : accueil

9h30 -12h :Assemblée Générale Ordinaire

Ouverture de l'AG par le Président de la SGN

- a) Adoption du PV de l'AG du 1^{er} mars 2023
- b) Rapport d'activités :
 - I- Vie de la Société (secrétaire)
 - II-Bilan financier 2023 (trésorier)
 - III-Budget prévisionnel 2024 (trésorier)
- c) Élection des nouveaux membres (secrétaire)
- d) Rapport moral (président)
- e) Renouvellement d'un membre du CA
- f) Rapport éditorial
- g) Autres points

Clôture de l'AG à 12h.

14h à 17h : Échanges et discussions.

Thème abordé : « Le partage des savoirs autour des Sciences de la Terre »

Pour le déjeuner, il sera possible de manger sur place. Le lieu étant vaste et fonctionnel. Benoît PONCELET donnera des contacts de traiteurs pour différentes formules (plateaux repas, buffet...). La Secrétaire de la SGN est chargée avec le Trésorier de l'organisation et de la réservation des repas.

-Les différents rapports :

- **Rapport d'activités** (secrétaire)

Celui-ci est achevé. Il contiendra, comme pour toute AG, les activités diverses et les événements qui ont marqué l'année 2023, ainsi que l'Institutionnel (réunions de bureau et de CA, conventions et partenariats...). Des précisions sont apportées par P. AUGUSTE, à la demande de la secrétaire, au niveau des conventions signées avec l'Université de Lille.

- **Rapport moral** (président)

Le rapport est en cours de rédaction.

- **Rapport éditorial** (rédacteur-en-chef)

Le rapport est en cours d'écriture.

- **Rapport financier** (trésorier)

Jean-Pierre NICOLLIN présente le compte de résultats 2023 et fait le point sur les finances de la Société. Au 31/12/2023, les ressources présentes sur le compte bancaire du Crédit Agricole s'élèvent à 5 780 € et l'épargne sur le Livret A est de 52 076 € (les intérêts sont de 1 400 €).

Compte de résultats 2023 : (cf tableau Annexe 1)

1) CHARGES :

Rubrique A : Édition/ Communication:

- La composition, l'impression et l'envoi du Tome 29 des *Annales* ont coûté 1 877,25 €. Pour le Tome 30, seule la facture d'expédition a été réglée : 623,23 €. Les factures de composition et d'édition ne seront réglées qu'en 2024. Elles s'élèvent à 1395,25 € auxquels il faudra ajouter les frais de composition et seront reportées sur le budget 2024.

- Les frais d'expédition des autres publications de la SGN se sont élevés à 48,50 €.

- Les prestations effectuées par le webmaster de la SGN (plateforme PEREN, conception d'un kakémono, lettres d'information, maintenance du site internet, travaux pour le groupe de médiation scientifique) ont été de 825 €.

- Sur les 1 947 € prévus pour la restauration et l'achat de livres anciens, la dépense a été de 1 234,64 €. Les frais de restauration (devis de 602 €) ainsi que le reliquat par rapport au budget prévu (110,36 €) seront imputés sur le budget prévisionnel 2024.

- Sur la ligne budgétaire « Édition », une dépense de 152,27 € concerne un déplacement à Watten.

Rubrique B : Sorties de terrain et Conférences

- Pour l'ensemble des sorties et conférences (sorties de Bernissart, Bruxelles, Flandre Maritime (wateringues), Boulonnais, Arras et les conférences de P. JOLIVET et S. AGLAVE), les dépenses s'élèvent à 3 106,37 €.

Rubrique C : Frais de fonctionnement

- On y trouve les cotisations aux associations pour 310 €, des frais liés aux nouvelles cartes d'adhérents des membres pour 454,30 €, des frais de réalisation d'un kakémono pour un montant total s'élevant à 116,33 €, des frais de réception pour 426,23 €, des frais d'assurance de 116,10 € et enfin, des frais de bureau (enveloppes, timbres, cartouches d'imprimante) pour 217,66 €.

*NB : les frais de déplacement liés aux activités des membres du CA (1991,68 €) sont compensés par les produits puisqu'ils sont déclarés en abandon de notes de frais par les membres concernés.

Rubrique D : Activités financières

- Les frais de tenue de compte s'élèvent à 24 €.

Rubrique E : Colloque et Excursions AFEQ / SGN

- Aucune dépense n'a été effectuée sur cette rubrique.

- **La totalité des charges de la SGN en 2023 s'élève donc à 11 521, 56 €.**

2) PRODUITS :

Rubrique A : Édition – Communication

- Les abonnements ont généré 2 051 €. Les rentrées liées aux abonnements (EBSCO et autres agences) s'élèvent à 314,64 € et 185,50 € correspondent à des ventes de numéros anciens des *Annales* et autres produits de la SGN.

- Dans cette rubrique, figure également la dotation de LILLIAD à la SGN pour 3 000 €.

Rubrique B : Sorties de terrain et Conférences

- Quelques frais de participants aux sorties ont été réglés à la SGN pour une somme totale de 697,30 €.

Rubrique C : Recettes générales

- Les cotisations des personnes morales, personnes physiques, et étudiant(e)s s'élèvent à 2 278 € (à noter 671 € de cotisations de personnes morales).

- Concernant le soutien des labos associés à la SGN, le laboratoire LGCgE a réglé 100 €, le laboratoire EEP : 250 €, le LOG : 200 € et le laboratoire UMET 400 € (règlements de l'arriéré 2022 et 2023).

*NB : opération blanche pour les frais de déplacement (1 991,68 €) car les membres concernés ont fait une déclaration en abandon de notes de frais.

Rubrique D : activités financières :

- Les intérêts du Livret A ont rapporté 1 468,55 €.

Rubrique E : Colloque AFEQ/SGN

- Aucun mouvement n'a été enregistré.

- La totalité des produits de la SGN en 2023 s'élève à **12 936,67 €.**

Pour 2023, il ressort un solde positif de 1 415,11 €.

Résolution 2-b : Le CA a voté à l'unanimité le compte de résultats 2023.

Proposition de budget provisionnel 2024 : (cf tableau- Annexe2)

1) CHARGES :

Rubrique A : Édition-Communication

- 2 595 € seront alloués à la composition et à l'impression du Tome 30 des *Annales* et à la confection et l'expédition du dossier « Eau » de ces mêmes *ASGN*.

- Pour le Tome 31 des *Annales*, 2 700 € sont prévus pour la composition, l'impression et l'expédition.

- Les frais d'envoi prévus pour l'expédition des diverses publications de la SGN sont de 50 €.

- 1 700 € sont destinés aux prestations du webmaster dont 1 000 € pour la mise en ligne des *Annales* antérieures à 2010 sur la plateforme PERSÉE.

- Comme les années précédentes, un budget est consacré à la restauration et l'acquisition de livres anciens. Il est de 1 200 € cette année (avec au moins 600 € de restauration des ouvrages acquis en 2023).

- Enfin, 700 € sont programmés sur la ligne « Édition ». Il s'agit d'une subvention à la Revue du Nord pour l'édition de l'ouvrage (hors-série) : « *Le grès dans la construction médiévale entre Seine et Meuse : de son extraction à sa mise en œuvre.* »

Le budget total alloué à cette ligne est donc de 8 545 €.

Rubrique B : Sorties / Conférences

- 3 000 € sont prévus pour les visites de terrain et de musées ainsi que les remboursements des déplacements et éventuellement des nuitées des futurs conférenciers.

Rubrique C : Frais de fonctionnement

- 300 € sont alloués aux cotisations des associations partenaires.
 - 200 € seront consacrés aux frais de dépôt du titre « *Annales de la société Géologique du Nord* » à l'INPI (Institut National de la Protection Industrielle).
 - 300 € sont destinés aux cartes d'adhérents (impression et envoi).
 - 500 € pour les frais de réception.
 - 117 € serviront au règlement de l'assurance (facture déjà reçue).
 - 250 € sont consacrés aux frais de fonctionnement (enveloppes, timbres, papeterie, cartouches d'imprimante).
- Pour les 2000 € intitulés frais de déplacement, c'est une opération blanche puisqu'on les retrouve dans les produits. Il s'agit de frais de déplacement des membres du CA dans le cadre de leurs différentes missions.

Au total , 3 667 € sont programmés sur cette ligne budgétaire.

Rubrique D : Frais bancaires

- Les frais de tenue de compte s'élèvent à 24 € (2 € par mois).

Rubrique E : Colloque AFEQ/ SGN

- Le reliquat de 3 637 € doit obligatoirement être utilisé cette année pour la réalisation d'un mémoire sur le colloque AFEQ/SGN de 2022.

- Le budget prévisionnel 2024 se base donc sur 19 273 € de charges.

2) PRODUITS :**Rubrique A : Édition - Communication**

- 1 325 € proviendront des abonnements aux *Annales* (cette baisse par rapport à l'année précédente tient compte du fait que les articles publiés dans les *Annales* sont désormais disponibles gratuitement sur la plateforme PEREN).
- Comme chaque année, les abonnements des différentes agences correspondront à 340 €.
- 180 € de ventes de productions de la SGN sont prévus.
- La dotation de 3 000 € a été reconduite cette année 2024 et pour l'année prochaine (convention signée en fin d'année entre P. AUGUSTE et l'Université de Lille).

Le total des rentrées prévues sur cette ligne budgétaire est donc de 4 845 €.

Rubrique B : Sorties de terrain et Conférences

- Une proposition de 3 901 € sur les fonds de réserve est faite (il s'agit comme pour l'année précédente de la variable d'ajustement pour équilibrer le budget prévisionnel).

Rubrique C : Recettes générales

- 2 340 € de recettes provenant des cotisations sont prévus ainsi que 1 050 € de soutien des laboratoire (à noter que 2 labos supplémentaires seront sollicités cette année à hauteur de 150 € chacun : il s'agit des labos HALMA et LASIRE).
- Enfin, on retrouve les 2 000 € liés aux déclarations d'abandon de notes de frais des membres du CA.

Le total des rentrées prévues sur cette ligne budgétaire est donc de 5 390 €.

Rubrique D : Activités financières

- 1 500 € correspondant aux intérêts du livret A.

Rubrique E : Colloque et excursion AFEQ/ SGN

- Les 3 637 € de l'année dernière sont reconduits cette année.

- Le budget prévisionnel 2024 se base donc sur 19 273 € de produits.

2-c) Cooptation d'un nouvel administrateur.

Par suite de la démission de Mickaël SWIALKOWSKI de son poste de conseiller au sein du CA, un nouvel administrateur doit lui succéder. Un candidat au poste est recherché actuellement parmi les adhérents. Selon les statuts de la SGN, le CA peut coopter un adhérent (à jour de sa cotisation) comme administrateur provisoire jusqu'à l'AG suivante (ici février 2024). Lors de l'AG, cette désignation peut être validée jusqu'à la fin statutaire du mandat (dans le cas présent l'AG 2025).

2-d) Conventions / partenariats :

Une convention est en attente de signature entre la SGN et la Revue du Nord . Pour rappel, il s'agit d'un soutien de la SGN à la publication d'un ouvrage (« *Le grès dans la construction médiévale entre Seine et Meuse : de son extraction à sa mise en œuvre* ») par une participation financière (dénommée « subvention » dans la convention) de 700 €.

3-Activités depuis le dernier CA :

3-a) 01/12/2023 : Bilan de la demi-journée « Écho des labos »

Pour P. AUGUSTE, cette nouvelle édition de l'écho des labos s'est bien passée, avec de nombreux retours positifs. Plusieurs membres de la SGN ont assisté aux différents exposés des cinq labos présents (LOG, LGCgE, EEP, LASIRE et HALMA). Mais il faudra limiter les interventions à quatre pour éviter que ce ne soit trop long. Le traditionnel pot de la Sainte Barbe, offert par la SGN, a suivi cette demi-journée consacrée aux labos partenaires et soutiens financiers de notre Société.

3-b) 11/01/2024 : Réunions à GIVET des comités de gestion des RNN (Réserves Naturelles Nationales de Vireux-Molhain et de la Pointe de Givet).

F. MEILLIEZ a reçu le compte-rendu de la réunion du comité de Vireux-Molhain auquel a assisté Jean-Pierre PENISSON (suppléant de F. MEILLIEZ au sein de ce comité) le 11 janvier 2024. Ce compte-rendu a interpellé P. AUGUSTE à propos de l'affiche d'une Bourse de minéraux et fossiles organisée par le Musée des Minéraux, roches et fossiles de Bogny-sur-Meuse en octobre 2023 qui apparaît en fin de compte-rendu. Il ne comprend pas pourquoi on met en place un parc destiné en partie à protéger le géopatrimoine (et à éviter, entre autres choses, les pillages comme au Mur des Douaniers), alors qu'en parallèle une publicité est faite pour une bourse de vente organisée par un musée dont le Président est membre du comité de gestion de la RNN en tant que représentant d'associations de protection de la nature. Il s'interroge sur la place de la SGN dans ce comité de gestion. F. MEILLIEZ explique alors que la SGN n'engage pas sa responsabilité dans cette mission. Elle n'est qu'un conseiller scientifique auprès du comité de gestion de la RNN. La SGN, notamment avec Denise BRICE première représentante de notre Société au comité de gestion et la SHNA (Société d'Histoire Naturelle des Ardennes) ont été les promoteurs de la protection du Mur des Douaniers soumis à un pillage intensif de ses fossiles. Ce site est aujourd'hui sous surveillance policière (police des forêts et gendarmerie) et il est entretenu. Les pillages sauvages ont cessé. C'est l'ONF qui gère tout ce qui se passe sur la RNN de Vireux-Molhain. Quant au musée, son Président Bernard GIBOUT y a déposé une grande partie de sa collection personnelle et de nombreuses animations et visites scolaires sont organisées. Il travaille en bonne intelligence avec la RNN. Il n'y a aucun commerce dans ce musée.

P. AUGUSTE souhaite envoyer un courrier officiel de la SGN au Conservateur de la RNN de Vireux-Molhain pour lui signaler que la SGN ne peut pas cautionner pour 2024, selon l'article 5 de ses statuts, qu'au sein du comité de gestion une publicité soit faite pour une bourse de ventes de minéraux et fossiles (dont on ignore souvent l'origine et le lieu de récolte). Toutefois, comme un courrier de la Préfecture du Nord annonce le renouvellement des membres du Comité de Gestion de la RNN de Vireux-Molhain ainsi que celui de la pointe de Givet (puisque le mandat de 5 ans est terminé), P. AUGUSTE suggère d'attendre que les nouveaux comités de gestion soient en place.

3-c) 23 /01/2023 : Conférence de presse au CAUE-Nord pour la sortie du dossier « EAU ».

F. MEILLIEZ attend les retours des journalistes et notamment l'article de la Voix du Nord. P. AUGUSTE remercie B. PONCELET pour l'accueil et l'organisation de la conférence de presse dans les nouveaux locaux du CAUE-Nord. Il félicite les deux organisateurs de cette présentation et souligne aussi les qualités d'animateur de B. CRÉPIN. Soixante invitations avaient été lancées. Malheureusement, on a noté peu de journalistes présents mais très intéressés par la présentation du dossier « EAU ». P. AUGUSTE souligne que ce n'était pas mal pour une première fois et qu'un réseau se crée aussi entre les différentes structures, organismes publics ou entités concernés. Pour exemple, il cite la réunion que le maire de Steenwerck a eu avec le sous-préfet du Nord après la conférence de presse, occasion pour le maire de lui soumettre le dossier. Par ailleurs, Le magazine OBS a publié un article sur la responsabilité de l'aménagement du territoire et l'artificialisation des sols dans les conséquences des crues. Son auteur Sébastien Billard a notamment interrogé F. MEILLIEZ sur le sujet (lien dans la lettre d'information de février).

P. AUGUSTE signale également un article de B. CRÉPIN à lire car très intéressant : « Retour sur un mois d'inondations dans le Pas-de-Calais », article publié le **11 décembre 2023** dans la rubrique *Magazine d'actualité* du site Techniques de l'Ingénieur.

<https://www.techniques-ingenieur.fr/actualite/articles/retour-sur-un-mois-dinondations-dans-le-pas-de-calais-129919/>

En parallèle de ce dossier « EAU », il faut noter les nombreuses interventions médiatiques auxquelles F. MEILLIEZ a été conviés et qui sont répertoriées sur la page d'accueil du site de la SGN. Deux vidéos sont également sur la chaîne SGN You Tube.

3-d) 24/01/2024 : Réunion mensuelle et AG de la SSAAL : évolution de la politique des prix remis

Le nouveau Président de la SSAAL s'est fait l'écho de plusieurs membres qui avaient remarqué depuis quelques années une dérive et une démultiplication des prix, et en conséquence une cérémonie trop longue; tout ceci ne permettant plus de distinguer vraiment l'objectif des prix remis par la SSAAL. En 2024, il n'y aura donc que 8 prix remis sur les 12 habituels. Le Prix GOSSELET ne sera attribué qu'en 2025.

Une réflexion sera engagée par le Bureau puis le CA de la SGN pour attribuer, en interne, un prix à un membre de la SGN qui aura œuvré pour la géologie régionale, ceci par une action de médiation, une thèse, des travaux de recherche, un diplôme, etc...Ce prix pourra être annuel ou bisannuel.

4 – Activités prévisionnelles :

4-a) 16 mars 2024: Visite de l'UTAM à Billy-Montigny (matin) . Plus de 50 000 documents sur les mines. Responsable : J. CUVELIER – Visite des collections paléobotaniques et géologiques du musée de LEWARDE (après-midi). Responsable : F. GRAVELEAU.

4-b) 23/02/2024: La SGN et le CAUE-Nord sont invités par la Médiathèque de Cambrai à participer à la 8^{ème} édition du « Février en Sciences » qui a lieu du 26 janvier au 24 mars 2024. Cet événement est porté par la communauté d'agglomération de Cambrai via le Labo-Cambrai dont fait partie Gérald DELFOLIE, membre de la SGN.

4-c) 25/05/2024: Matin : Visite de l'exposition « Néandertal dans son environnement » + le parc à Arkéos-DOUAI . Déjeuner à « la Taverne » d'Arkéos.

Après-midi: visite d'un site de fouilles ou visite de l'exposition « Météorites et cratères d'impact » au Planétarium de Douai (à côté d'Arkéos) et séance « Dinosaures ». Responsables : P. AUGUSTE, M. PAGLI , L. DESCHODT.

4-d) Septembre 2024 : date à préciser en fonction de l'horaire des marées d'équinoxe : sortie sur le terrain : Cap Blanc-Nez . Responsable : F. AMEDRO. Possibilité que cela se fasse sur deux jours.

5- COMMUNICATION

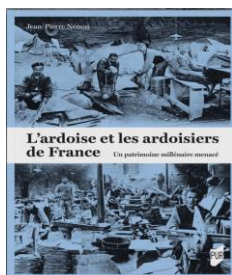
B. CRÉPIN annonce que la lettre d'information compte aujourd'hui 331 abonnés.

6- ÉDITION

Tome 31 : D. TORZ indique qu'il n'y a rien de neuf à signaler pour l'instant.

7- FONDS DOCUMENTAIRE SGN

J. CUVELIER propose l'achat d'un livre pour le fonds documentaire SGN : « L'ardoise et les ardoisiers de France : un patrimoine millénaire menacé ». Le bon de souscription permet d'avoir le livre au prix de 25 €+3 € de frais d'envoi (au lieu de 35€). Elle enverra les renseignements complémentaires par mail aux autres membres du CA qui donneront leur avis sur cet achat (vote).



8) Questions diverses

8-a) La préservation du patrimoine géologique : la collecte d'échantillons (roches, minéraux et fossiles)

Pour donner suite à l'AG de 2023 où la question de la gestion et de la préservation du patrimoine géologique avait été soulevée, à une demande au sujet d'un projet de recherche d'ambres dans le chantier du canal Seine-Nord -Europe, et enfin au problème évoqué dans le point 3b de ce compte-rendu, F.MEILLIEZ revient sur le sujet de la collecte d'échantillons sur sites et des autorisations nécessaires à tout projet de recherche scientifique.

Il s'agit surtout, comme l'explique F. MEILLIEZ, de faire comprendre que la collecte d'échantillons (roches, fossiles, minéraux), qu'elle soit menée par des amateurs ou des professionnels, est une activité encadrée : les objets sont insérés dans un contexte qui est aussi important que les objets eux-mêmes. Extraire un objet de son contexte, c'est perdre une information scientifique. À présent, tout prélèvement n'est qu'une action dans un programme dont les finalités et les moyens doivent être précisés et autorisés par la puissance publique. C'est un changement culturel drastique qui doit remplacer le prélèvement spontané et incontrôlé jusqu'à servir des intérêts financiers particuliers. C'est la seule politique de protection du géopatrimoine qui permette un partage des savoirs. Les dossiers, comme le rappelle aussi P. AUGUSTE, pour un projet de recherche et d'étude sur site, qu'ils soient montés par des archéologues ou des paléontologues, sont évalués par des pairs. Ils permettront l'accès à des moyens matériels et financiers et donc à des fouilles et collectes (réglementées et très strictes) qui seront suivies de publications de résultats.

F. MEILLIEZ précise que la situation n'est pas différente pour les travaux à mener sur le tracé du canal Seine-Nord-Europe. La SGN a signé une convention dans le cadre du comité scientifique, sous contrôle du CNRS. Aucune collecte non programmée et encadrée n'est à entreprendre. Les équipes scientifiques qui souhaiteraient proposer un programme doivent s'inscrire dans cette convention. La SGN peut au mieux inviter les scientifiques intéressés, amateurs ou professionnels, à déposer un projet précisant leurs actions et collaborations. Son action se fera dans le cadre de la CRPG et de la convention évoquée ci-dessus.

A. STYZA prend l' exemple d'un projet dans lequel il est impliqué pour argumenter que toute activité de recherche avec des amateurs, en l'occurrence ici le Cercle d' Histoire et d' Archéologie de Bailleul (CHAB) dont il est membre, peut être réalisée, mais ceci dans un cadre strict et réglementaire avec autorisation (dans ce projet, celle de la DRAC / Service Régional d' Archéologie) et en partenariat avec une entité de l'État (ici le Département du Nord).

(cf. Annexe 3 : page de présentation du projet européen « BRIDGING THE NORTH SEA »)

F. DUCHAUSSOIS intervient pour illustrer le montage d'un projet de recherche correspondant à ce qui a été proposé par F. MEILLIEZ. Pierre DRON et lui-même ont mené avec l'accord de la CRPG un projet sur le site d' Ermenonville. Ils sont allés sur le terrain, ont fait une coupe et prélevé des échantillons. Puis ils ont publié un texte pour expliquer leur travail sur le terrain et leurs découvertes. Les résultats ont été ensuite présentés à la CRPG.

Il précise qu'il n' y avait aucun financement demandé. Le projet était modeste, mais se situait dans un protocole réglementaire.

F. MEILLIEZ propose que trois ou quatre pages soient attribuées dans le Tome 31 aux règlements concernant la collecte d'échantillons sur sites, ainsi qu' à la pratique du commerce des fossiles et minéraux (pour rappel : l'article 5 des statuts de la SGN de 2018 spécifie que toute personne qui adhère à la SGN s'engage dans le respect des règles d'éthique et de déontologie à refuser tout commerce du patrimoine géologique).

8-b) Demande de ré adhésion à la SGN

Par l'envoi d'un mail, un ancien adhérent démissionnaire de la SGN, a souhaité réadhérer à notre Société. Cette demande de réadhésion est soumise au CA.

P. AUGUSTE signale que certains points dans le courriel demandent réflexion car en contradiction par rapport aux statuts de la SGN et notamment l'article 5. Il propose un vote (après un tour de table qui a permis à chacun de s'exprimer sur ce sujet) pour répondre à cette demande.

Résultats du vote : Abstention : 7 - Contre : 2 – Pour : 0


Résolution 8-b : Le CA n'émet pas un vote positif majoritaire à la demande de réadhésion de cet adhérent.

F. MEILLIEZ propose de prendre contact avec celui-ci et de lui expliquer la position des membres du CA.


La Secrétaire - C. MARÉCHAL

Avec les contributions fournies par F. MEILLIEZ et P. AUGUSTE

Annexe 1 : Bilan financier - Compte de résultats 2023

		SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD Cité Scientifique Bâtiment SN5 (Sciences de la Terre) F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex (France) http://sgn.univ-lille.fr		
		SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD déc-23 Compte bancaire: 2263,63€ ANNEE 2023 Livret A : 52076,45€ Compte de résultats 2023		
CHARGES 2023		PRODUITS 2023		
A) EDITION-COMMUNICATION		A) EDITION-COMMUNICATION		
Annales :		Annales :		
- Composition Annales Tome 29	600,00 €	480,00 €		
- Impression Tome 29	1 200,00 €	965,94 €		
- Expédition Tome 29	600,00 €	431,31 €	- Abonnements individuels	1 500,00 €
- Composition annales Tome 30	700,00 €		- Abonnements personnes morales	506,00 €
- Impression Tome 30	1 500,00 €		- Abonnements étudiants	25,00 €
- Expédition Tome 30	700,00 €	623,23 €	- Abonnements EBSCO	250,00 €
- Expédition autres publications :	50,00 €	48,50 €	- Abonnements autres agences	80,00 €
- Prestation PEREN	1 000,00 €	180,00 €	- Autres ventes	30,00 €
- Prestation Webmaster	500,00 €	645,00 €	- Participation de l'Université de Lille (LILLIAD)	3 000,00 €
- Fond documentaire SGN	1 947,00 €			
- Rénovation				
- Acquisition		1 234,64 €		
- Editions	1 000,00 €	152,27 €		
- Fascicules thématiques tout public				
- Ouvrage inédit Gosselet				
B) SORTIES DE TERRAIN ET CONFERENCES		B) SORTIES DE TERRAIN ET CONFERENCES		
- Visite de terrain Wateringues	300,00 €	455,00 €		
- Sortie Bernissart	183,00 €	183,30 €		
- Sortie Bruxelles	500,00 €	679,70 €		
- Autres sorties et conférences	700,00 €	1 786,37 €		
			4 591,00 €	280,00 €
				417,30 €
C) FRAIS DE FONCTIONNEMENT		C) RECETTES GENERALES		
- Cotisation Fédération des Sociétés Savantes		25,00 €		
- Cotisation SGF	75,00 €	75,00 €		
- Cotisation MRES	100,00 €	100,00 €	- Cotisations individuelles	1 500,00 €
- Cotisation ALEA	10,00 €	10,00 €	- Cotisation personnes morales	300,00 €
- Cotisation CAUE Nord	100,00 €	100,00 €	- Cotisation étudiants	40,00 €
- Cartes adhérents	600,00 €	454,30 €	- Soutien Labo LOG	200,00 €
- Réalisation de 3 kakemonos	500,00 €	116,33 €	- Soutien Labo UMET	200,00 €
- Frais réception	300,00 €	426,23 €	- Soutien Labo LGCGE	100,00 €
- Assurance MAIF	116,00 €	116,10 €	- Soutien Labo EEP	250,00 €
- Frais fonctionnement (envelop., papeterie, disque dur)	200,00 €	217,66 €		
- Frais de déplacement (CA, bureau, Gpe médiat...)	1 500,00 €	1 991,68 €	- Abandon notes de frais	1 500,00 €
				1 991,68 €
D) ACTIVITES FINANCIERES		D) ACTIVITES FINANCIERES		
- Frais bancaires	20,00 €	24,00 €	- Intérêts Livret A	1 500,00 €
				1 468,55 €
E) Colloque et excursion AFEQ/SGN		E) Colloque et excursion		
- Réalisation d'un mémoire	3 637,00 €			
			3 637,00 €	
TOTAL dépenses	18 638,00 €	11 521,56 €	TOTAL recettes	18 638,00 €
				12 936,67 €
			Différence : 1415,11 €	

Annexe 2 : Bilan financier- Budget prévisionnel 2024

		SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD Cité Scientifique Bâtiment SN5 (Sciences de la Terre) F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex (France) http://sgn.univ-lille.fr	
SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD ANNEE 2024 Budget prévisionnel 2024			
CHARGES 2024		PRODUITS 2024	
A) EDITION-COMMUNICATION		A) EDITION-COMMUNICATION	
- Composition annales Tome 30	500,00 €	- Abonnements individuels	800,00 €
- Impression annales Tome 30	1 395,00 €	- Abonnements personnes morales	500,00 €
- Tirés à part dossier Eau (impression, compo, expédition)	700,00 €	- Abonnements étudiants	25,00 €
- Composition annales Tome 31	500,00 €	- Abonnements EBSCO	250,00 €
- Impression Tome 31	1 500,00 €	- Abonnements autres agences	90,00 €
- Expédition Tome 31	700,00 €	- Autres ventes	180,00 €
- Expédition autres publications	50,00 €	- Participation de l'Université de Lille (LILLIAD)	3 000,00 €
- Prestation validation éditoriale Persée	1 000,00 €		
- Prestation webmaster	700,00 €		
- Fond documentaire SGN	1 200,00 €		
- Rénovation			
- Acquisition			
- Edition	700,00 €		
- Subvention Revue du Nord			
B) SORTIES DE TERRAIN ET CONFERENCES		B) SORTIES DE TERRAIN ET CONFERENCES	
- Diverses sorties et conférences	3 000,00 €		3 901,00 €
C) FRAIS DE FONCTIONNEMENT		C) RECETTES GENERALES	
- Cotisation Fédération des Sociétés Savantes	25,00 €	- Cotisations individuelles	1 600,00 €
- Cotisation SGF	75,00 €	- Cotisation personnes morales	700,00 €
- Cotisation MRES	100,00 €	- Cotisation étudiants	40,00 €
- Cotisation CAUE Nord	100,00 €	- Soutien Labo LOG	200,00 €
- Frais de dépôt titre des Annales de la SGN à l'INPI	200,00 €	- Soutien Labo UMET	200,00 €
- Cartes adhérents	300,00 €	- Soutien Labo L.GCGE	100,00 €
- Frais réception	500,00 €	- Soutien Labo EEP	250,00 €
- Assurance MAIF	117,00 €	- Soutien Labo LASIRE	150,00 €
- Frais fonctionnement (enveloppes, timbres, papeterie...)	250,00 €	- Soutien Labo HALMA	150,00 €
- Frais de déplacement (CA, bureau, groupe médiation...)	2 000,00 €	- Abandon notes de frais	2 000,00 €
D) ACTIVITES FINANCIERES		D) ACTIVITES FINANCIERES	
- Frais bancaires	24,00 €	- Intérêts Livret A	1 500,00 €
E) Colloque et excursion AFEQ/SGN		E) Colloque et excursion AFEQ/SGN	
- Réalisation d'un mémoire	3 637,00 €		3 637,00 €
TOTAL Dépenses		19 273,00 €	TOTAL Recettes
			19 273,00 €

Projet Bridging The North Sea A STYZA

PROJET EUROPÉEN "BRIDGING THE NORTH SEA"



But :

Le projet « Bridging the North Sea », soutenu par le Comité du Détroit, vise à mettre en place un réseau international de scientifiques, d'universitaires, d'administrations publiques, de musées, de conservateurs et de sociétés d'histoire locale, le long de la côte du bassin de la mer du Nord couvrant quatre pays : le Royaume-Uni, la France, la Belgique et les Pays-Bas. L'objectif du consortium international est de produire un programme de recherche archéologique et un plan d'interprétation du bassin de la mer du Nord à l'époque romaine, en sensibilisant les habitants côtiers modernes à leur patrimoine maritime, au rôle historique de la mer du Nord dans les échanges de cette zone.

Autorisation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles / Service Régional de l'Archéologie : Arrêté n° 2023_16 portant autorisation de prospection diachronique sur les communes de Cassel et de ses alentours.

Partenaires pour le projet concernant la partie consacrée à la ville de Cassel

- Le département du Nord
- Le Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Bailleul, Monts de Flandre (CHAB)
- La ville de Cassel et le Cercle d'HIstoire de Cassel (CHIC)

